

# Un été culturel avec la CGT Pôle Emploi Bretagne

## DES CONQUETES QUI CHANGENT LA VIE !

Tout au long de cet été, la CGT a proposé aux agent-e-s de revenir sur des conquises sociales qui ont changé la vie quotidienne des Français et qui aujourd'hui encore sont des repères pour les revendications menées par la CGT.



Elles sont 12 au sein de Pôle Emploi. Certaines plus connues que d'autres. Elles, se sont les organisations syndicales. Le syndicalisme est né de la double volonté des salarié-e-s de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société.

Les syndicats sont quelque part les héritiers des organisations d'entraide du moyen-âge : les grands chantiers, comme la construction des cathédrales, concentraient un grand nombre d'ouvriers. La revendication de droits sociaux n'était alors pas de l'ordre du jour. On mettait plutôt l'accent sur la solidarité dans l'épreuve.

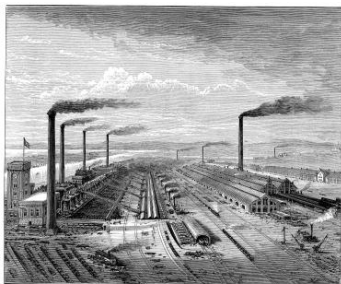
La première Révolution (1789) mit fin au statut de serf, c'est-à-dire de l'exploitation de l'homme par l'homme. Avec l'article 1 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'assemblée nationale introduit les éléments nécessaires à la revendication des tels droits : « *Tous les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* ».



Une nouvelle classe sociale, jusque-là étouffée, prend alors le pouvoir : la Bourgeoisie décrite par Zola dans Germinal. Les serfs deviennent des ouvriers et les bourgeois des patrons. Les sans-grades changent simplement de maîtres en entrant dans les usines.

En mars 1791, le décret Allarde promulgue la liberté d'entreprise et supprime les corporations d'ouvriers au nom de la liberté du travail et de la libre concurrence. Trois mois plus tard, le Chapelier ira plus loin en faisant passer une loi interdisant tout regroupement professionnel interdisant de fait les syndicats et toutes revendications collectives.

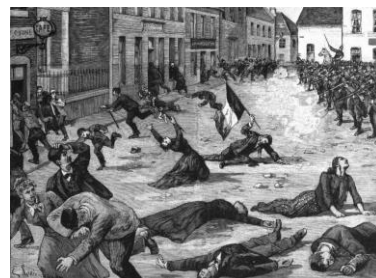
Jusqu'au XIXème siècle le fait que la société soit partagée entre riches et pauvres, oppresseurs et opprimés, exploités et exploités ne pose pas de problème. La loi Le Chapelier n'empêchera cependant pas des organisations très anciennes, des corporations, des compagnonnages, de continuer à exister, d'autres de se créer, dans un premier temps dans la clandestinité, puis au grand jour.



La révolution industrielle entraîne l'urbanisation, la concentration d'ouvriers dans un même lieu, formant ainsi des groupes faciles à organiser, contrairement au monde de paysan, isolé, où l'individualisme est la règle. Le transfert de population des campagnes vers les villes, lié aux besoins de main d'œuvre, fait que le nombre des ouvriers ne cesse de croître. Dans les usines des grandes villes, les ouvrier-ère-s prennent peu à peu conscience de leur communauté de vie et d'intérêt.

Ils-elles se sentent uni-e-s, non seulement par leur travail, mais aussi par leurs souffrances. De là naît la conscience d'appartenir à une fraction bien précise de la société ; c'est cette identification à une "classe" sociale homogène dans ses conditions d'existence, qui débouchera sur le mouvement ouvrier.

Le XIXème siècle sera marqué par des affrontements violents. Les luttes ouvrières qui se multiplient ont été partout sanglantes, en France comme ailleurs, pour arracher le droit de s'organiser. C'est par le sacrifice de leur vie que des milliers de travailleurs, ont permis d'arracher à un pouvoir dominé par la Bourgeoisie le droit à l'existence des syndicats (en 1831, la révolte des Canuts, la Révolution de 1848, la répression de la Commune de Paris en 1871).



Il faudra attendre 1884 pour que Waldeck-Rousseau fasse voter une loi portant sur la reconnaissance du droit d'association ouvrière.



Les municipalités mettent à disposition du mouvement ouvrier un local appelé "bourse du travail" dans le but notamment de réguler le marché du travail et de « pacifier » les relations sociales. Les Bourses du travail se multiplient dans la plupart des foyers industriels et économiques du territoire jusqu'à la fin des années 1900. La première d'entre elles est fondée à Paris et ouvre ses portes le 3 février 1887. Leur principal rôle, dans l'esprit des pouvoirs publics, est d'assurer le placement des ouvrier-ère-s et de réunir les syndicats. Les syndicalistes leur attribuent des fonctions plus solidaires : aides matérielles durant les recherches d'emploi, aide aux grévistes, éducation populaire, documentation, bibliothèque, ...

L'unité des syndicats va se faire au cours du congrès de Limoges en 1895 ; une date importante car elle représente l'aboutissement d'années de luttes pour imposer la liberté de s'unir pour se défendre. "Entre les divers syndicats et groupements professionnels de syndicats d'ouvriers et d'employés des deux sexes existant en France et aux colonies, il est créé une organisation unitaire et collective qui prend pour titre : Confédération Générale du Travail."

La CGT est née et restera la seule et unique organisation syndicale jusqu'en 1919.



**La CGT est née de la révolte face aux injustices, des inégalités et des atteintes à la dignité humaine : de la volonté de s'organiser collectivement pour s'entraider, être plus fort, se défendre, promouvoir des avancées sociales et développer l'action pour les conquérir.**



Pour aller plus loin :

- [Histoire des syndicats en France](#)
- [La CGT Pôle Emploi Bretagne](#)
- [Pourquoi se syndiquer ?](#)



**La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes**

☎ 02 99 30 41 25 - ☎ 06 86 96 18 13 - [Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr)

Retrouvez nous sur [Facebook](#) et consultez [notre site internet](#)